

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 7 au dimanche 13 juillet 2025



POLICE
RIVIERA

430 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

102 prises en charge



**PROTECTION
CIVILE** RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

103 jours de service

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)



SDIS
RIVIERA

17 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Montreux



SDIS
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA



POLICE
RIVIERA



08.07.2025 - 2050 : début d'incendie dans le local d'un immeuble d'habitation

Les habitants d'un immeuble de sept étages du centre-ville constatent qu'un feu s'est déclaré dans le local à poubelles de leur bâtiment et qu'un container est en train de brûler. Tout en faisant appel au 118, un des occupants tente de maîtriser l'incendie avec des extincteurs. Alors que la fumée se répand dans les étages, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés. Ils parviennent rapidement à maîtriser l'incendie et à évacuer les fumées de l'immeuble, écartant tout risque pour ses habitants. Police Riviera, Ambulance Riviera et la Police cantonale interviennent également.



POLICE
RIVIERA

09-12-13.07.2025 : pollutions sonores

Entre 22h55 et 03h35, cinq automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interpellés à la Grand-Rue et à l'avenue du Casino. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

09.07.2025 – 2020 : conduite dangereuse et sans permis

Un motocycliste à la conduite dangereuse est intercepté à l'avenue des Alpes. Lors des contrôles, il s'avère qu'il n'est pas en possession du permis de conduire requis pour l'engin qu'il pilote. Tout au long de l'intervention, l'intéressé adopte une attitude désobligeante, provocatrice et parfois menaçante. Il est dénoncé pour les infractions constatées.

Montreux Jazz Festival



POLICE
RIVIERA

09.07.2025 – 0120 : scandale et possession de drogue

Un individu créant du scandale devant les stands de nourriture du Quai Edouard-Jaccoud est interpellé. Adoptant d'emblée un comportement agressif et insultant, il est maîtrisé et conduit à un fourgon cellulaire, puis au poste de police pour la suite de la procédure. Lors des contrôles, du haschich est découvert sur lui. L'intéressé est dénoncé aux autorités compétentes.

09.07.2025 – 0405 : troubles à l'ordre public

Notre présence est requise par le service privé de sécurité du MJF pour un individu peu coopératif à identifier, dans le but de lui notifier une interdiction de site. Au vu de son comportement, l'intéressé est maîtrisé et conduit au calme. Une fois identifié et revenu à de meilleurs sentiments, il est laissé aller, après avoir été informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

13.07.2025 – 0340 à 0550 : troubles à l'ordre public

Les policiers sont alertés par un mouvement de foule sur le passage reliant l'avenue Claude-Nobs et le quai Edouard-Jaccoud. Ils approchent un homme ensanglanté au niveau du nez. Adoptant un comportement peu coopératif, l'intéressé ne souhaite pas recevoir de soins. Il est donc laissé aller après identification. Plus tard dans la nuit, il occupe les policiers à plusieurs reprises. Il finit par être entravé et acheminé au poste de police mobile, où il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Des miliciens de la protection civile ont été engagés à l'occasion du MJF pour assurer la gestion des flux de circulation sur les axes prioritaires, favoriser l'accès aux partenaires sécuritaires et garantir le suivi de situation au Centre d'Engagement et de Coordination (CECo). Du 7 au 13 juillet 2025, 103 jours de service ont été réalisés.



Vevey



POLICE
RIVIERA

08.07.2025 – 1330 : musiciens de rue sans autorisation

Lors d'une patrouille pédestre sur l'avenue Général-Guisan, les agents de police contrôlent une famille composée de deux adultes et de trois enfants, en train de se produire en public en jouant de la guitare, des percussions et en chantant. Ne disposant d'aucune autorisation pour cette activité, ils sont informés de la procédure en vigueur. À l'issue du contrôle, ils sont priés de quitter les lieux et font l'objet d'une dénonciation auprès de l'autorité compétente.

11.07.2025 - 0715 : troubles à la tranquillité, bagarre

Nos services sont appelés à intervenir à la Grande Place, suite à des signalements faisant état de nuisances. Sur place, il est constaté qu'une quinzaine d'hommes et de femmes en provenance du MJF et en état d'ivresse hurlent et provoquent des troubles par leur comportement bruyant. Deux d'entre eux en viennent aux mains. Ils sont séparés et priés de quitter les lieux. Particulièrement agressifs, aussi envers les forces de l'ordre, les deux hommes sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
07.07.25	Corsier, Route de Fenil	50 km/h	12
08.07.25	Glion, Route de Glion	50 km/h	31
11.07.25	Vevey, Rue des Moulins	30 km/h	19

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	46'356	33	0	0.071%
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	66'728	7	2	0.013%